### **OBSERV' SEINE SAINT DENIS**

### ETATS DES LIEUX DES AIDES SOCIALES 2013

Janvier 2017



LE DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS COMPTE EN 2013 PLUS DE 1,5 MILLIONS D'INDIVIDUS. LA POPULATION Y EST BIEN PLUS JEUNE QUE DANS LE RESTE DE LA FRANCE ET SE SINGULARISE EGALEMENT PAR L'ACCUEIL D'UNE GRANDE PART DE PERSONNES IMMIGREES. CE DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE EST TOUTEFOIS DOUBLE DE DIFFICULTES ECONOMIQUES ET SOCIALES TRES MARQUEES. L'ILE-DE-FRANCE PRESENTE UNE PART D'HABITANTS EN ZONE URBAINE SENSIBLE (ZUS, COMME DEFINIS EN 2013) CONSIDERABLE (11%), ET LA SEINE ST DENIS FAIT ETAT D'UNE PROPORTION ENCORE PLUS IMPORTANTE (21%) [3]. LE CUMUL DES DIFFICULTES Y EST TRES IMPORTANT: TAUX DE CHOMAGE (18,2%), REVENU MEDIAN FAIBLE (16 609€)... LES TRAJECTOIRES RESIDENTIELLES DES SEQUANO-DIONYSIENS PEUVENT ETRE CARACTERISEES DAVANTAGE COMME SUBIES, QUE

CHOISIES [2]. LE DECROCHAGE SCOLAIRE APPARAIT DE MANIERE CONSEQUENTE ET INFLUE SUR LE DEVENIR DES JEUNES, LES EXPOSANT UN PEU PLUS A LA PRECARITE PAR LA SUITE [1].

L'ANALYSE DES PROBLEMATIQUES SOCIALES A TRAVERS LE NOMBRE D'ALLOCATIONS ATTRIBUEES PERMET ALORS DE PRENDRE UNE MESURE DES PROBLEMATIQUES MAJEURES, DES EVOLUTIONS TENDANCIELLES MAIS EGALEMENT DE L'IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES. DE PLUS, L'ANTICIPATION DES ATTRIBUTIONS EST ESSENTIELLE, PUISQU'ELLES CONSTITUENT UN POIDS PLUS QUE CENTRAL DANS L'EQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES, AUJOURD'HUI « AU BORD DU GOUFFRE ». TOUTEFOIS, L'ENSEMBLE DES COMMUNES NE TEMOIGNENT PAS DE NIVEAUX IDENTIQUES, ET L'ANALYSE A L'ECHELLE COMMUNALE PERMETTRA ALORS DE DIFFERENCIER LES TERRITOIRES ET DE MIEUX COMPRENDRE LA STRUCTURATION.

### LE TABLEAU DE BORD COMME OUTIL

L'objectif d'un tel outil est l'accès simple et rapide à des données sociales départementales déjà compilées. L'interface se veut fluide, la lecture abordable aux publics non-initiés et les fiches de synthèse facilement imprimables et communicantes.

Les termes, qu'ils soient techniques ou liés à des critères administratifs, sont explicités dans le volet *DEFINITION*. Il est possible d'accéder à la source originale grâce au lien référencé à côté. Cependant, le survol du mot à l'aide de la souris amène un éclairage le concernant.

Afin de pouvoir analyser les différents aspects des aides sociales à échelle départementale il est tout d'abord nécessaire de les distinguer par branche thématique :

- Famille
- Logement
- Handicap
- Personnes âgées

Il est alors possible de sélectionner les données brutes relatives au thème choisi ou bien un indicateur calculé. Les différents niveaux enregistrés apparaissent, de manière cartographiée permettant d'observer les disparités territoriales potentielles. Ces résultats constituent une fiche synthétique appelée *DEPARTEMENT*.

Le niveau territorial d'analyse choisit est celui de la commune. En effet, le degré d'urbanité étant très marqué, le nombre de communes est relativement restreint (40) mais ces dernières sont très peuplées (38 800 en moyenne), constituant un niveau d'analyse pertinent et robuste.

Pour autant, la comparaison de ces entités ne peut être faite qu'à effectif ou structure équivalente. C'est pourquoi, l'intégration des effectifs par âge, et donc potentiellement exposés à l'allocation, permet de relativiser le nombre d'attributions observé. Une seconde fiche, appelée *COMMUNE* est ainsi disponible dans le tableau de bord permettant de dresser l'état des lieux de l'entité choisie dans sa dimension démographique mais surtout pour l'ensemble des branches décrites ci-dessus. Afin de pouvoir mettre ces données en perspective, l'ajout d'un second territoire de comparaison est rendue possible dans le menu déroulant (commune ou département dans son ensemble).

Pour enregistrer les fiches synthétiques, il est possible de les exporter au format PDF grâce au module intégré en haut à droite des pages *COMMUNE* et *DEPARTEMENT*.

### RECUEIL DE DONNEES

Bien que les allocations proviennent toutes du même niveau territorial (département), les services administratifs en charge de la collecte sont diversifiés. Le travail de compilation permet ainsi un gain de temps pour le lecteur, mais également l'évitement quelques difficultés d'accès pour un public non-initié.

Pour la qualité de la mesure, Il est important de travailler avec une même année de référence, ici 2013. Certaines évolutions sont abordées et prennent pour date antérieure 2008 ou 2009.

Les données proviennent toutefois de deux principales structures :

- L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, INSEE : cet institut est chargé d'effectuer le recensement pour l'ensemble des communes et met à disposition les effectifs de chaque territoire selon l'âge et le sexe notamment. De plus, l'enregistrement des faits économiques étant à sa charge, les indicateurs liés au chômage et à la précarité en sont issus.
- La Caisse d'Allocation Familiale, CAF : service décentralisé de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, cet organisme est en charge au niveau départemental de la gestion des prestations sociales (famille, logement, handicap, seniors...).
- Le Conseil Départemental de Seine Saint Denis : Le versement des certaines prestations relèvent de la compétence départementale et l'enregistrement de ces actes administratifs est mis à disposition par le service *OpenData*.

Une défaillance des données de la Caf observée pour la commune de Villetaneuse n'a pu être palliée.

# HETEROGENEITE ECONOMIQUE & DEMOGRAPHIQUE EN SEINE SAINT DENIS.

Il s'agira ici de donner une vue d'ensemble sur le département et d'en comprendre les tendances structurantes, tant d'un point de vue démographique qu'économique. Ces grands traits permettront de relativiser et d'analyser chaque commune dans son contexte.

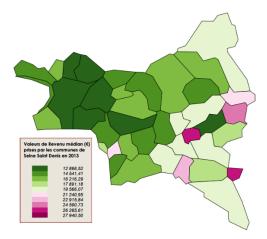


Figure 1 - Revenu médian en 2013, selon la commune de Seine Saint Denis.

Source: Insee, 2013

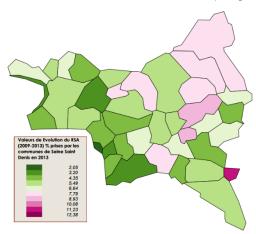


Figure 2 - Evolution annuelle moyenne de la part de ménages allocataires du RSA, selon la commune de Seine Saint Denis en 2013.

Source : Insee, Open Data CAF 2013

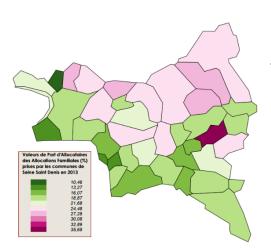


Figure 3 - Part de ménages éligibles aux Allocations Familiales, selon la commune du département de Seine Saint Denis en 2013.

Source: Insee, OpenDataCAF 2013

LE NIVEAU DE VIE, UNE DISTINCTION EST-OUEST

Depuis le début des années 2010, la tendance nationale met en avant une réduction des inégalités de revenus. En effet, l'indice de Gini fait état d'un recul témoignant d'une meilleure répartition des ressources entre les individus (0,291). Pour autant, la Seine Saint Denis enregistre des niveaux de précarité très élevés.

Cependant des disparités intercommunales apparaissent concernant le niveau de vie des habitants. Le revenu médian est sensiblement inférieur dans l'est du département où une grande partie des individus gagnent moins de 17 000€ annuellement. A contrario, ce revenu médian est généralement supérieur à 18 000€ dans la partie ouest *Figure* 1.

## UNE PROGRESSION DU RSA SUR 2009-2013, QUELLE QUE SOIT LA COMMUNE

La distinction observée est à relativiser au regard de la progression unanime de la part de foyers touchant le Revenu Actif de Solidarité (RSA). La majeure partie des communes ont connu une progression annuelle moyenne de plus de 2% à la suite de la crise économique, témoignant ainsi d'une vulnérabilité importante des populations séquano-dionysiennes *Figure 2*. Toutefois, les communes les plus concernées ne sont pas celles où les revenus sont les plus faibles. Ces dernières présentent malgré tout des niveaux importants d'allocataires. La période 2009-2013 a participé à un rééquilibrage des parts de bénéficiaires entre les communes. Cette tension a poussé le département à réclamer que cette compétence ne soit plus gérée au niveau départemental mais supérieur, du fait d'un poids financier trop important.

## LES COMMUNES DU NORD PLUS CONCERNEES PAR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Une distinction Nord-Sud apparait quant à la part de ménages concernés par les allocations familiales, variant du simple au triple (de 10 à 30%) *Figure 3*.

Cette répartition est fortement liée à l'argument démographique de la taille des ménages. Or les structures familiales élargies sont bien plus présentes au nord, et les ménages restreints sont davantage connectés à la capitale. Les résultats doivent donc se faire à la lumière de ces variations de structures *Figure 4*.

Figure 4 - Relation entre la taille moyenne des ménages, et la part de ménages éligibles aux allocations familiales, selon la commune de Seine Saint Denis, en 2013.

Source : Insee, OpenData Caf, 2013

### MEMO POUR L'ANALYSE

- Le département fait état d'une grande nécessité d'aides sociales.
- Il existe un fort cumul des difficultés sociales.
- Une hausse pour toutes les communes des populations vulnérables.
- Une zone Est plus précaire, une zone Ouest mieux protégée.
- Près de Paris des ménages restreints, une frange Nord bien plus familiale.

#### **LEXIQUE**

INDICE DE GINI : Indicateur synthétique d'inégalités de salaires. Il varie entre 0 & 1. Plus il se rapproche de 1, plus la situation est inégalitaire.

REVENU MEDIAN : Seuil de revenu pour lequel la moitié de la population gagne au-dessus & l'autre en-dessous.

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE : Allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau de revenu garanti (483€ pour une personne seule, 2013).

### POUR EN SAVOIR PLUS ...

- [1] Hamet, F. & Pottier, P., 2011. En Seine-Saint-Denis, la qualification des jeunes progresse mais leur insertion reste difficile. *A la page*, Mai, Issue 357.
- [2] Lévy, J.-P., 2003. Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis.. *Population*, 58(3), pp. 365-400.
- [3] Musiedlak, Y., 2011. Les ZUS franciliennes : un paysage contrasté. A la page, Issue 356.
- [4] Secours Catholique, Caritas France, Février 2016. La Fracture territoriale, Analyse croisée des inégalités en Ile de France, s.l.: s.n.

Marine Le Gall, Daniel Ma, Emilie Schmitt.

Master 2 Démographie
Université
de Strasbourg

4